

MAINTIEN & D'ACTUALISATION DES COMPETENCES SERVICES DE SURVEILLANCE HUMAINE OU GARDIENNAGE RENOUVELEMENT CARTE PROFESSIONNELLE

Objectifs pédagogiques

Actualiser les compétences théoriques et pratiques nécessaires au maintien de l'emploi d'agent de sécurité privée et pour répondre à l'obligation de l'arrêté du 27 Février 2017.

Pré-requis

Etre en possession d'un n° de carte professionnelle délivré par le CNAPS (décret 2009-137 du 09/02/2009).

Evaluation pédagogique (10 questions courtes).

Public concerné

Toute personne souhaitant continuer à exercer les fonctions d'agent de sécurité privée.

Programme de formation

Exposé théorique

- 1ère partie : Geste élémentaire de premier secours (3 heures)
- 2ème partie : Cadre juridique d'intervention (4 heures)
- 3ème partie : Compétences opérationnelles (3 heures)
- 4ème partie : Prévention des risques terrorisme (8 heures 30)

Exercices pratiques

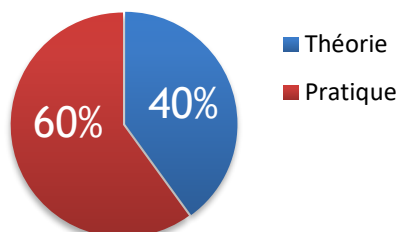
- 1ère partie : Geste élémentaire de premier secours (4 heures)
- 3ème partie : Compétences opérationnelles (4 heures)
- 4ème partie : Prévention des risques terrorisme (4 heures 30)

Supports de cours et matériels pédagogiques

Livret du cours Dvd
Emetteurs-récepteurs, etc ...

Méthode pédagogique

Modulaire



Lieux de réalisation

Formation : Strasbourg

Evaluation

Néant

Organisation :

Effectif de mini. : 4 - maxi. : 12 (+ 2 pour le Mac SST)

31 heures (-7 heures si Mac SST moins 24 mois)

Accessibilité :

Locaux non adaptés aux personnes en situation d'handicap.

Tarif :

Merci de nous demander un devis par mail à ForcesEst@orange.fr



www.F T.fr
FORmation & Conseil En Sécurité en région EST

Nous faisons appel à des formateurs auto-entrepreneurs pour certains modules de formation.

Une équipe au service de votre sécurité

FORCES EST Sarl
FORmation & Conseil En Sécurité en région Est
20 place des Halles
67000 STRASBOURG
☎ 06.85.89.64.70 www.forcesest.fr
💻 E-mail : forcesEst@orange.fr



Retrouvez toute l'actualité
de nos formations sur votre
mobile !
Flashez le QR code !

Autorisation administrative n° FOR-067-2023-03-08-20180646291 délivrée par la Commission Interrégionale d'Agrément et de Contrôle Article L.612-14 du code de la sécurité intérieure dispose que « L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient »

SURETE

SECURITE INCENDIE

SECOURISME

PREVENTION



Siège social : 20 Place des Halles - 67000 STRASBOURG Capital de 8.000 €uros RCS Strasbourg SIREN 494 384 845 APE N°8559 A
Tva non assujetti Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 03992 67 auprès du Préfet de Région d'Alsace
☎ : 06 85 89 64 70 ou 06 45 98 65 35 💻 E-mail : forcesEst@orange.fr www.forcesEst.fr

